

Vue 26 : Prise de vue depuis un chemin rural entre Chez Cressac et Laplaud, au sud-est de l'AEI

Enjeux : Relations avec les structures paysagères / lieux de vie

Depuis le sud-est de l'aire d'étude immédiate, les abords d'une route communale ouvrent une vue panoramique vers le nord-ouest. La présence du projet dans le paysage est marquée, accentuée par le relief en creux situé en contrebas. L'échelle des éoliennes contraste avec celle des éléments du paysage visibles, tels que les boisements ou les ensembles bâtis localisés au second ou à l'arrière-plan.

L'impact est modéré.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 544328 / 6540450
 Date et heure de la prise de vue : 19/03/2020 à 15:00
 Focale : 52 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 325°
 Angle visuel du parc : 3,4°
 Eolienne la plus proche : E3 à 2 207 m

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)

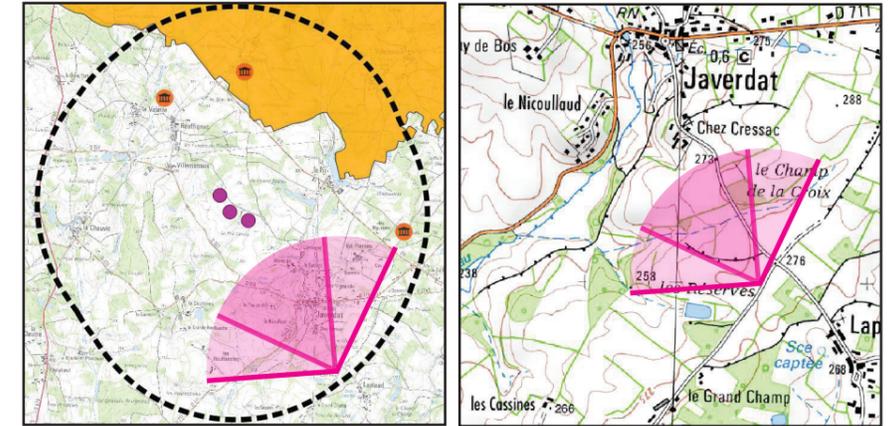


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 27 : Prise de vue depuis le hameau des Herses

Enjeux : Relations avec les structures paysagères / lieux de vie

La route communale desservant le hameau des Herses permet une vue ouverte en direction de l'ouest.
La perception du projet est nette, même si quelques éléments de végétation viennent légèrement estomper les visibilitées. Quelques effets de superposition de pales sont également à noter, brouillant quelque peu la lisibilité de l'ensemble. La distance au projet et l'angle visuel du parc, plutôt resserré, réduisent sa prégnance dans le paysage

L'impact est modéré.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)

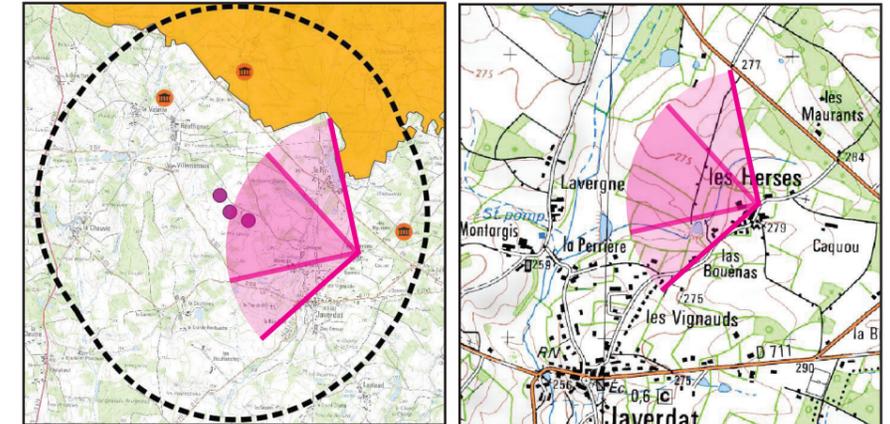


Le photomontage doit être observé à une distance de 35 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 544612 / 6541949
Date et heure de la prise de vue : 19/03/2020 à 14:39
Focale : 52 mm, équivalent 24 x 36
Azimut vue réaliste : 288,2°
Angle visuel du parc : 6°
Eolienne la plus proche : E3 à 1 447 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 28 : Prise de vue depuis le sud du bourg de Javerdat

Enjeux : Lieux de vie / axes de communication / patrimoine / tourisme

La route communale, située au sud du bourg de Javerdat, permet d'avoir une vue large en direction de la partie ouest du village et notamment de l'église.

L'échelle du projet contraste avec les éléments bâtis de Javerdat ainsi que la végétation proche et plus lointaine. Depuis le cœur du village les perceptions du projet sont moins nettes. Le clocher de l'église est ponctuellement masqué par un arbre mais des covisibilités seront possibles plus au nord. On note quelques effets de superposition de pales, brouillant la lisibilité de l'ensemble.

L'impact est fort.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)

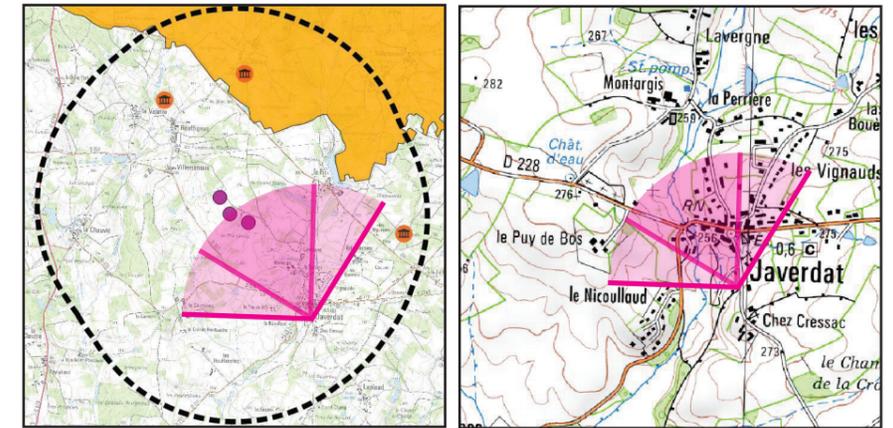


Le photomontage doit être observé à une distance de 35 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 544019 / 6541124
 Date et heure de la prise de vue : 19/03/2020 à 14:57
 Focale : 52 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 330,4°
 Angle visuel du parc : 4,6°
 Eolienne la plus proche : E3 à 1 470 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 29 : Prise de vue depuis le lieu-dit La Perrière, en limite nord-ouest de Javerdat**Enjeux :** Lieux de vie

La limite nord-ouest de Javerdat offre une vue large en direction du projet de Ponty - Grand-Mareu. La végétation estompe légèrement la visibilité en masquant la partie inférieure des mâts ainsi qu'une partie des éoliennes E1 et E3. La présence du parc est néanmoins légèrement majorée par le relief et l'on note aussi des effets de superposition de pales entre les trois éoliennes du projet.

L'impact est fort.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)

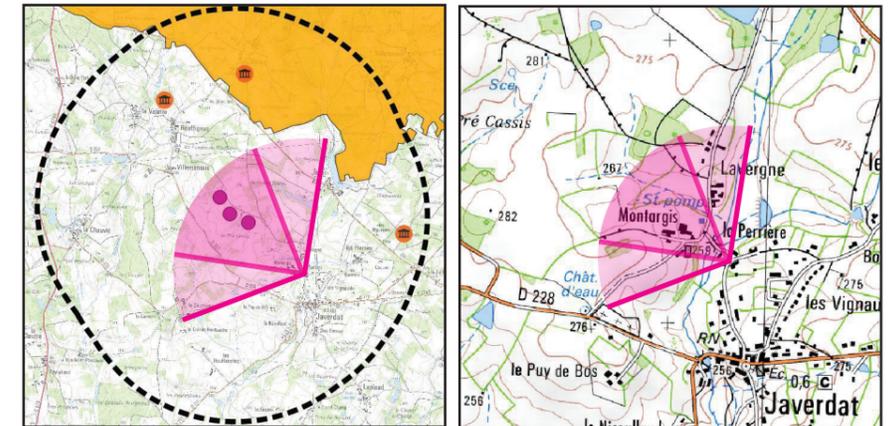


Le photomontage doit être observé à une distance de 35 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 543930 / 6541705
 Date et heure de la prise de vue : 19/03/2020 à 14:45
 Focale : 52 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 308,8°
 Angle visuel du parc : 3,7°
 Eolienne la plus proche : E3 à 963 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI

Fond IGN 1 / 25 000

Vue 30 : Prise de vue depuis la D228, à proximité du château d'eau de Javerdat

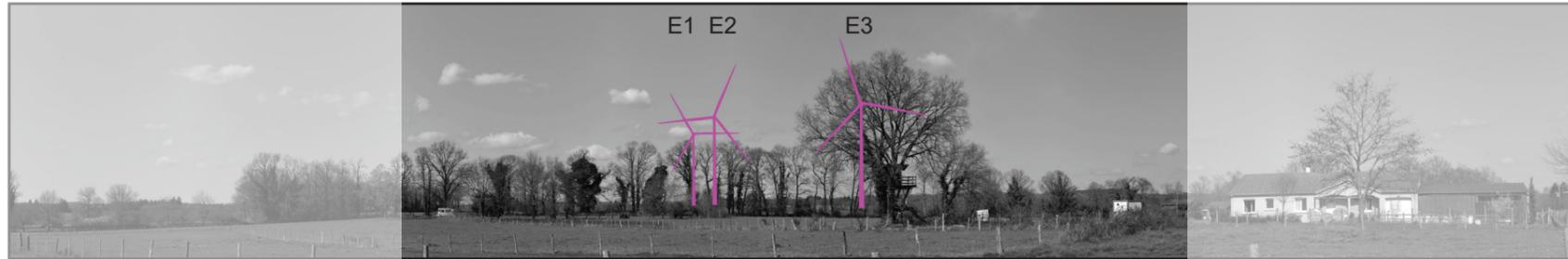
Enjeux : Lieux de vie / axes de communication

En limite ouest de Javerdat et aux abords de la D228, le paysage est composé d'un alternance de haies bocagères, de prairies et de quelques parcelles cultivées.

Le projet éolien apparaît en direction du nord et sa perception est atténuée par le linéaire bocager en strate arborée. Les pales d'éoliennes restent néanmoins bien visibles au-dessus de ces structures végétales.

L'impact est fort.

Vue panoramique avec esquisse (angle de vue 120°)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)

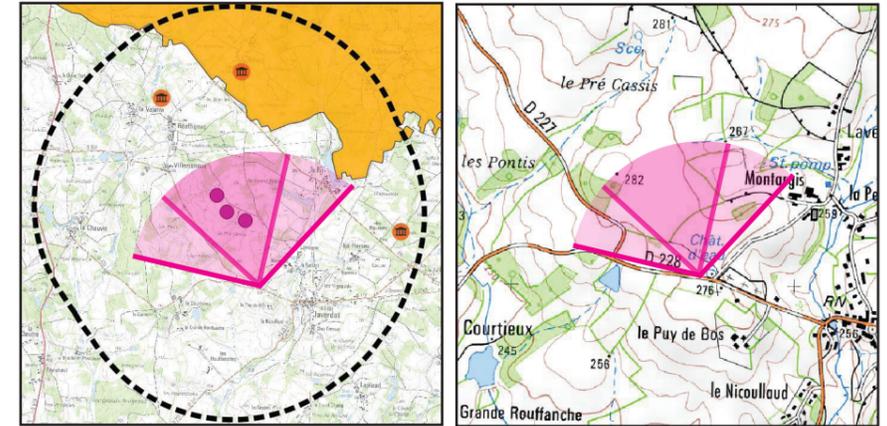


Le photomontage doit être observé à une distance de 35 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 543396 / 6541507
 Date et heure de la prise de vue : 19/03/2020 à 14:51
 Focale : 52 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 342,4°
 Angle visuel du parc : 12,8°
 Eolienne la plus proche : E3 à 870 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI

Fond IGN 1 / 25 000

5. Photomontages des effets cumulés

Sept photomontages ont été réalisés pour illustrer les effets cumulés du projet avec les autres projets existants ou approuvés. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.

Un parc éolien est en exploitation dans le périmètre d'étude :

- le parc éolien de Saulgond-Lesterps avec 7 éoliennes de 2 MW pour une hauteur totale de 150 m et localisé à 16,5 km au sud-ouest du projet de Ponty - Grand-Mareu

Cinq parcs éoliens autorisés ont été intégrés dans les photomontages comme existants :

- le parc éolien de Roussac et Saint-Junien-les-Combes de 5 éoliennes de 3,3 MW pour une hauteur totale de 180 m à 19,1 km au nord-est,
- le projet éolien de Brillac-Oradour-Fanais de 7 éoliennes de 3 MW pour une hauteur totale de 150 m à 18,4 km au nord-ouest,
- la centrale éolienne de la Forge de 4 éoliennes de 4,2 MW pour une hauteur totale comprise entre 184 m et 200 m, à 15,4 km au nord,
- le projet éolien de Croix de la Pile de 5 éoliennes de 2 MW pour une hauteur totale de 182 m à 13 km au nord,
- la ferme éolienne de Courcellas de 5 éoliennes de 2 MW pour une hauteur totale de 150 m à 12 km au nord.

PHOTOMONTAGES DES EFFETS CUMULATIFS			
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact
2	Effets cumulés / relations avec les structures paysagères / lieux de vie / patrimoine / tourisme	Site emblématique de la vallée de la Vienne	Nul
3	Effets cumulés / relations avec les structures paysagères / lieux de vie / patrimoine / tourisme	D675 au sud de Saint-Junien, versants exposé nord de la vallée de la Vienne	Très faible voire nul
4	Effets cumulés / relations avec les structures paysagères / lieux de vie / axes de communication / patrimoine / tourisme	D675 au nord de Saint-Junien	Très faible
6	Effets cumulés / relations avec les structures paysagères / axes de communication	Le long de la D101, au sud de l'AER	Nul
7	Effets cumulés / relations avec les structures paysagères / axes de communication	D675, route de Bellac dans l'AER, près de l'AEI	Nul
31	Effets cumulés / relations avec les structures paysagères / patrimoine / tourisme	Site emblématique du village des Roussis	Très faible
32	Effets cumulés / relations avec les structures paysagères / patrimoine / tourisme	Site emblématique de la vallée du Vincou	Très faible voire nul

Tableau 5 : Liste des photomontages pour l'étude des effets cumulés du projet avec les autres projets connus.